Revue Internationale du Chercheur
ISSN: 2726-5889
Volume 6 : Numéro 3

L'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur marocain : vers une adaptation aux exigences du XXIe siècle

Pedagogical Innovation in Moroccan Higher Education: Towards an Adaptation to the Demands of the 21st Century

NOUARI Chaimae

Doctorante

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Université Cadi Ayyad, Marrakech

Laboratoire de Langue, Communication, Pédagogie -Développement, (LCP-D)

Maroc

BOUHAFS Mounia

Enseignante – chercheure

Ecole Normale Supérieure

Université Cadi Ayyad, Marrakech

Laboratoire de Langue, Communication, Pédagogie -Développement, (LCP-D)

Maroc

Date de soumission : 22/11/2024

Date d'acceptation : 03/09/2025

Pour citer cet article :

NOUARI. C & BOUHAFS. M. (2025) « L'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur au Maroc: Vers une adaptation aux exigences du XXI siècle », Revue Internationale du chercheur «Volume 6 : Numéro 3» pp : 975 - 1000

Résumé :

Les mutations nationales et internationales ont profondément bouleversé les pratiques éducatives, notamment dans l'enseignement supérieur. L'université marocaine, à l'instar de celles du monde entier, doit s'adapter à ces nouvelles réalités, en tenant compte des attentes des étudiants et des exigences du milieu professionnel. L'innovation pédagogique apparaît comme un levier essentiel de transformation, permettant de relever ces défis. Elle est aujourd'hui associée à l'idée de modernité, de croissance et de réinvention. Elle incarne l'évolution des pratiques et des modèles éducatifs, visant à répondre aux enjeux actuels tout en anticipant les besoins futurs de la société. Cet article a pour objectif de clarifier le concept d'innovation, en le distinguant de l'invention, de la réforme et de la rénovation. Il aborde l'innovation pédagogique en explorant ses différents types, son importance et ses caractéristiques. Enfin, il met en lumière les récentes transformations de l'enseignement supérieur marocain et les modèles adoptés pour promouvoir une éducation inclusive.

Mots clés: Innovation ; Pédagogie ; Enseignement supérieur ; Enjeux ; Réforme.

Abstract:

National and international changes have profoundly disrupted educational practices, particularly in higher education. The Moroccan university, like those around the world, must adapt to these new realities, taking into account the expectations of students and the requirements of the professional environment. Pedagogical innovation has emerged as a key lever for transformation, enabling the tackling of these challenges. It is now associated with ideas of modernity, growth, and reinvention. It embodies the evolution of educational practices and models, aiming to address current issues while anticipating the future needs of society. This article aims to clarify the concept of innovation, distinguishing it from invention, reform, and renovation. It explores pedagogical innovation by examining its different types, importance, and characteristics. Finally, it highlights recent transformations in Moroccan higher education and the models adopted to promote inclusive education.

Keywords: Innovation; Pedagogy; Higher education; Challenges; Reform.

Introduction:

« L'éducation ne doit pas être une simple reproduction des savoirs, mais un moyen de préparer l'individu à s'adapter à un monde en perpétuelle mutation ». (Bourdieu, 1997)

L'innovation pédagogique s'impose aujourd'hui comme un impératif fondamental dans les systèmes éducatifs modernes, notamment dans l'enseignement supérieur. Actuellement, sous l'impulsion des profondes transformations économiques, politiques, technologiques, démographiques et environnementales qui ont marqué le monde contemporain, les systèmes d'enseignement supérieur se trouvent confrontés à des défis structurels et sociétaux majeurs. Parmi ces défis, figure en premier lieu la nécessité impérieuse de réinventer les méthodes d'enseignement et les stratégies d'apprentissage, afin de préparer efficacement les étudiants aux exigences toujours croissantes du marché du travail. Ces systèmes cherchent donc à transformer leur environnement pour en avoir une prise, dans une optique de bien-être, ce qui pourrait mener à de l'efficacité, du plaisir, des déceptions, ou encore à de nouveaux produits utilisables (Cros, 2019).

L'étudiant d'aujourd'hui diffère largement de celui d'hier. Enraciné dans un univers numérique, interconnecté et mondialisé, il se trouve face à des approches éducatives traditionnelles de plus en plus remises en question. Le pédagogue et philosophe Jean Piaget (1972) avance à ce propos que « l'esprit humain ne se forme pas par l'absorption passive des connaissances, mais par la confrontation active avec les savoirs ». L'innovation pédagogique apparaît donc comme une réponse stratégique clé pour moderniser l'approche éducative et garantir une formation de qualité en phase avec les dynamiques et les tendances contemporaines. Loin de se limiter à un simple recours aux nouvelles technologies, l'innovation pédagogique incarne une démarche plus large, visant à redéfinir les relations entre savoirs, enseignants et étudiants, tout en anticipant les attentes futures de la société. Comme l'indique le rapport de la Commission européenne sur l'éducation (2018), « l'innovation pédagogique est essentielle pour répondre aux besoins d'une société en constante évolution, en particulier dans un contexte où l'accès à la connaissance et aux outils numériques devient universel ».

Comme dans tous les autres pays du monde, l'enseignement supérieur au Maroc a été un catalyseur essentiel du progrès sociétal et économique tout au long de son histoire. Des universités modernes aux madrassas historiques, le pays s'est continuellement efforcé d'offrir

à sa population un accès à une éducation de qualité, tout en respectant ses valeurs culturelles (Talbi, 2018). Dans ce contexte, le Maroc est engagé dans un processus de modernisation progressive de ses pratiques pédagogiques afin d'encourager l'interaction des étudiants, de renforcer leur engagement et de faciliter leur insertion professionnelle. En raison de la mondialisation croissante, l'enseignement supérieur au Maroc porte désormais la responsabilité de s'aligner sur les normes internationales et de doter les étudiants des outils nécessaires pour évoluer dans un contexte mondial de plus en plus diversifié, qui valorise et encourage la diversité culturelle (Talbi, 2018). Face à cette évolution, la concurrence économique entre les pays devient de plus en plus intense. De son côté, l'enseignement supérieur doit s'adapter rapidement pour répondre aux exigences accrues de compétitivité, tant au niveau régional qu'international. Il est donc nécessaire de former des profils de haut niveau capables de relever des défis particulièrement importants dans un pays en voie de développement tel que le Maroc (CSEFRS, 2015).

Historiquement, l'enseignement supérieur au Maroc était principalement axé sur la transmission des savoirs théoriques, avec un fort accent sur l'acquisition de connaissances académiques et disciplinaires. Ce modèle traditionnel, centré sur les cours magistraux et la mémorisation, visait à préparer les étudiants à des carrières dans des domaines spécifiques, sans nécessairement prendre en compte les évolutions rapides du marché du travail ni les besoins en compétences pratiques et transversales. Cette approche a longtemps dominé, mais elle a progressivement montré ses limites face aux exigences croissantes d'une société de plus en plus globalisée et numérique. Les compétences pratiques, la capacité d'adaptation et l'esprit critique sont devenus des éléments essentiels pour les jeunes diplômés. C'est dans ce contexte que de nouvelles approches pédagogiques ont émergé, intégrant des outils numériques, des méthodes d'apprentissage actives et un accent plus marqué sur la coopération et l'interactivité. Ces innovations visent non seulement à rénover les pratiques pédagogiques, mais aussi à renforcer l'employabilité des étudiants et à répondre aux enjeux socio-économiques et technologiques du pays. Dans cette optique, il convient de se poser les questions suivantes :

- Quelle place l'innovation pédagogique occupe-t-elle dans les réformes récentes de l'enseignement supérieur marocain ?

- Quelles sont les principales innovations pédagogiques mises en place dans l'enseignement supérieur marocain ?

- Comment ces nouvelles approches pédagogiques participent-elles à la modernisation du système éducatif, à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, et à la réponse aux défis socio-économiques et technologiques du pays ?

Pour répondre de façon approfondie à ces interrogations, nous avons adopté une méthode analytique et stratégique, en nous appuyant notamment sur des bases de données essentielles telles que Google Scholar et ResearchGate. Cette approche a été mise en œuvre pour repérer soigneusement des articles de référence. Ces publications ont été déterminantes pour éclairer de manière significative la dimension théorique du domaine de l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur. Ensuite, nous avons analysé les politiques mises en place en matière d'innovation pédagogique au sein des universités marocaines par le gouvernement et les établissements. Ce travail nous a permis de positionner notre étude dans un cadre contextuel pertinent.

Dans un premier temps, cet article s'efforcera d'explorer le concept d'innovation en le confrontant à des notions voisines telles que l'invention, la réforme et la rénovation, afin de mieux en préciser les distinctions et de clarifier leurs interactions. Dans un deuxième temps, après avoir éclairci ces concepts théoriques, nous élargirons notre réflexion au domaine spécifique de l'innovation pédagogique, en analysant ses différents types, niveaux, caractéristiques, ainsi que les enjeux qui y sont associés. Ensuite, nous nous attarderons sur les caractéristiques et spécificités d'un programme innovant. Dans la suite de notre réflexion, nous examinerons les politiques innovantes mises en place dans l'enseignement supérieur au Maroc, afin de comprendre les stratégies déployées par le gouvernement et les établissements pour promouvoir et soutenir l'innovation pédagogique dans ce contexte particulier. Enfin, nous conclurons par l'analyse des innovations récentes dans les établissements d'enseignement supérieur marocains. Nous nous concentrerons sur les nouvelles pratiques pédagogiques et les approches méthodologiques adoptées pour améliorer la qualité de l'enseignement et répondre aux enjeux actuels.

1-Précisions conceptuelles :

1-1- Le concept d'innovation :

Le mot **«** innovation **»** vient du latin *innovare*. Il est composé du préfixe in-, qui signifie « mouvement vers l'intérieur », et du verbe novare, dérivé de la racine *novus*, évoquant l'idée de renouvellement, de nouveauté, de changement et d'invention. Selon Baumgartner et Ménard (1996), en français, le terme **«** innovation **»** apparaît au XIII^{e} siècle à partir du latin *innovatio*, désignant « changement ». Dès le XVIII^{e} siècle, le sens évolue, passant de « changement » à celui d'« invention » ou de « création nouvelle ». Le verbe **«** innover **»** date du XIV^{e} siècle, mais son usage se généralise surtout à partir du XVI^{e} siècle. Enfin, le terme **«** innovateur **»**, provenant du latin *innovator*, signifiant « celui qui trouve du nouveau », remonte au XV^{e} siècle.

Innover, c'est introduire quelque chose de nouveau, faire autrement. Cela implique implicitement l'idée de croissance, d'ascension, de changement positif et de progrès bénéfique, s'opposant au fatalisme, à l'archaïsme et à la régression. Selon N. Alter (2000), « il est difficile d'être contre l'innovation car elle représente le meilleur moyen que les hommes ont trouvé pour traiter avec plus de compétence les contraintes qui sont les leurs » (p. 1).

Cependant, si l'on considère l'étymologie du mot, on constate que le terme « innovation » est très ancien. Il apparaît dès le Moyen Âge, où il connotait l'idée de danger, de subversion et de révolution. Dans le *Littré,* il est mentionné que l'innovation était perçue comme une action maléfique, dangereuse, voire satanique, pour l'État et ses institutions. C'est dans ce sens que F. Cros (1996) affirme que « L'innovation a été envisagée jusque récemment comme une chose néfaste pour l'évolution de la société. L'innovation était synonyme de danger pour l'équilibre des institutions, qui devaient rester en l'état. L'innovation engendrait du déséquilibre, du désordre ; elle était potentiellement génératrice de désintégration de la société civile. Elle avait le sens que nous accordons actuellement à subversion ou à révolution » (p. 128). Dans *Pensées philosophiques,* Diderot (1992) utilise aussi le terme « innovation » dans ce même sens négatif : « Toute innovation est à craindre dans un gouvernement ; la plus sainte et la plus douce des religions, le christianisme même, ne s'est pas affermi sans causer quelques troubles » (p. 19). Elle était conçue comme une sorte de rébellion venant broyer tout ce qui pouvait relever de l'institutionnel et de l'établi (Montaigne, 1850).

Selon le *Manuel d'Oslo* (2005), l'innovation est définie comme « la mise en œuvre d'un produit (bien ou service), d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures » (p. 54). Il s'agit, en

d'autres termes, de créer un nouveau service ou produit à l'aide des technologies, des ressources, des compétences et des connaissances antérieures déjà existantes (Biloa Fouda, Kuate Kaptue, & Owona, 2024).

Ainsi, Schumpeter, l'un des pionniers ayant placé l'innovation au cœur du développement économique, la définit comme un processus de « destruction créatrice », moteur de la dynamique du capitalisme (Schumpeter, 1912). Il distingue cinq classes d'innovations : nouveaux produits, nouveaux procédés de production, nouveaux matériaux et ressources, nouveaux marchés et nouvelles formes organisationnelles.

Ce n'est qu'à partir des années 1960 que l'innovation reprendra sa connotation dite positive. Croc (1997) souligne que « l'économie est à l'origine du sens positif donné à l'innovation et notamment, les théories de J. Schumpeter (1965). Au cours des années suivant la crise de 1929 aux États-Unis, l'économie capitaliste avait besoin, pour se développer, de produire de nouveaux objets de manière à améliorer les ventes et à augmenter la plus-value financière » (p. 128).

1-2-Invention/ Rénovation/ Réforme :

Selon Lison, Bédard et Trudelle (2004), la confusion entre les notions d'innovation, d'invention, de réforme et de rénovation peut découler de leur proximité sémantique, dans le sens général de transformation ou d'amélioration. Toutefois, chacun de ces concepts possède une signification précise, particulièrement dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Schumpeter a été le premier à distinguer clairement l'innovation de **l'invention** dans ses recherches. Selon lui, l'invention se définit comme la conception de nouveautés d'ordres divers, qui peuvent être des biens, des méthodes de production, des débouchés, des matières premières, des structures d'entreprise, des technologies, etc. (Tremblay, 2007). L'innovation, quant à elle, correspond à la mise en marché de l'invention ou à son intégration dans un milieu social. Ce processus est caractérisé par le passage d'une situation d'invention, où les contraintes externes sont inexistantes ou indépendantes, vers une phase d'innovation caractérisée par une logique propre à l'usage social, où subsistent des contraintes économiques et éthiques (Tremblay, 2007). Ces dernières peuvent constituer une entrave qui pourrait confiner une invention à son stade embryonnaire d'idée de génies dénués de sens pratique et détachée de la réalité sociale (Alter, 2000). Dans cette même perspective, le sociologue français Alter (2000) souligne l'importance de différencier ces deux concepts : « [Il] apparaît clairement une

différence de fond entre l'invention et l'innovation. La première a pour but de traiter une question de manière abstraite, indépendamment de son contexte économique et social. La seconde représente le processus par lequel un corps social s'empare ou ne s'empare pas de l'invention en question » (pp. 12-13). Toutefois, selon Schumpeter (1942), il peut y avoir invention sans innovation, et innovation sans invention préalable. En somme, l'invention désigne la création d'une idée, d'un produit ou d'une méthode inédite, fondée sur l'originalité et la nouveauté, tandis que l'innovation implique l'application concrète de cette invention dans un contexte donné.

Selon *Le Petit Robert* (2014), la **réforme** représente « un changement profond apporté dans la forme d'une institution afin de l'améliorer et d'en obtenir de meilleurs résultats » (p. 2211). En enseignement supérieur, le concept de réforme est peu exploité, étant davantage utilisé pour qualifier les changements et les transformations survenus aux niveaux primaire et secondaire (Bédard & Béchard, 2009). Perrenoud (2002) considère qu'une réforme en enseignement, principalement aux niveaux primaire et secondaire, est toujours une réponse, apportée dans l'urgence, à une crise ou à une insatisfaction de la population face au système scolaire. Adamczewski (1996), pour sa part, définit la réforme comme une des formes les plus structurées de la rénovation, ajoutant qu'une réforme est avant tout conservatrice et que réformer ne signifie pas innover. À l'inverse ou presque, Cros (1999) considère que, dans le contexte des ordres d'enseignement primaire et secondaire, les termes « innovation » et « réforme » sont proches : « Toutes les deux parlent de changement. La distinction vient du mouvement d'origine du changement. La réforme est un changement voulu par les autorités hiérarchiques, par les décideurs centraux. La réforme se manifeste par des lois et des décrets. Elle apporte des éléments nouveaux, mais elle les impose à ceux qui doivent les mettre en œuvre. La réforme est un changement voulu par ceux qui détiennent les règles, et l'innovation est un changement par ceux qui n'ont pas la maîtrise des règles » (p. 130). En d'autres termes, la réforme vise à modifier en profondeur un système existant. Elle implique souvent des changements structurels, des politiques éducatives ou des curriculums à grande échelle. En revanche, l'innovation représente l'introduction et l'application de nouvelles méthodes, techniques ou outils d'enseignement et d'apprentissage. Cela peut inclure des approches telles que l'apprentissage par projet ou l'utilisation de la technologie en classe. Thurler (2004) pense que « le sort d'une innovation dépendra fortement du sens que lui attribuent les acteurs, en particulier ceux auxquels on demande de transformer leurs pratiques » (p. 112). Ainsi, si la réforme s'inscrit

dans un cadre systématique et global, l'innovation se distingue par sa flexibilité et ses transformations plus spécifiques.

La **rénovation** consiste en un processus résultant de l'implantation d'une novation ou d'une innovation, voire d'un « changement qualitatif planifié pour l'adoption de pratiques pédagogiques souhaitables, à savoir des pratiques qui garantissent l'apprentissage tant attendu des élèves » (Dembélé & Miaro, 2003, p. 13). Il s'agit également d'une mise à jour et/ou d'une remise en cause de la novation ou de l'innovation par « un renouvellement d'une situation qui a subi les affres du temps » (Adamczewski, 1996, p. 23). Dans l'enseignement supérieur, les rénovations sont opérées sur la base de deux facteurs, à savoir ceux liés à l'évolution du milieu dans lequel la novation ou l'innovation a été mise en place, et ceux qui découlent des avancées de la recherche. Ces derniers poussent d'ailleurs les responsables de la formation à questionner certains des postulats admis au moment d'implanter un changement (Bédard & Béchard, 2009). L'innovation apporte du neuf et du changement radical, tandis que la rénovation rénove, restaure ou améliore ce qui existe déjà.

1-3-L'innovation pédagogique :

La littérature sur l'innovation pédagogique offre de multiples définitions, qui portent principalement sur l'idée de changement, de transformation, de nouveauté, mais sans limiter les objets concernés par les processus (Lemaître, 2018).

La notion d'innovation pédagogique a suscité l'intérêt du monde de la formation et de l'éducation depuis la seconde moitié du XX^{e} siècle (Cros, 1997). Elle est au cœur des discussions non seulement des enseignants et des étudiants, mais également des décideurs politiques et des gestionnaires (Béchard, 2001). Il s'agit donc d'un concept récent qui a fait d'abord son apparition dans le monde anglo-saxon puis dans le monde francophone (Lison & Jutras, 2014). Le terme est devenu tellement omniprésent qu'il est aujourd'hui considéré comme une réalité souhaitable et inestimable dans pratiquement tous les domaines (Lison & Jutras, 2014). La définition de ce terme en éducation semble être un élément difficile à conceptualiser et à définir de manière consensuelle (Bédard & Béchard, 2009).

Dans le cadre de cette étude, nous adoptons la définition de Cros et Adamczewski (1996), qui prend en compte l'évolution des débats sur cette question définitionnelle. Ainsi, l'innovation pédagogique est conçue comme « une forme d'intervention humaine, audacieuse ou prudente, dans les mouvements auto-organisés mais aussi autodestructeurs, des personnes, des groupes et

des institutions. Une sorte d'ingérence collaborative, propositive ou impositive. L'innovation est un processus pluridimensionnel qui met en communication des auteurs et des acteurs, dans une aventure, dans une incertitude collective; ce qui vient et advient de cette incertitude est son objet, son inquiétude et sa promesse » (p. 20). Cros (1997) avance que l'innovation est « basée sur un nouveau relatif et contextualisé ; elle est changement selon une action finalisée qui s'inscrit dans un processus » (p. 48). De son côté, Boiron (2005) explique que « Innover, c'est analyser l'ensemble des paramètres de l'enseignement et de l'apprentissage dans une situation et un lieu donné, les remettre en question, identifier les problèmes éventuels et chercher des solutions concrètes qui permettent une meilleure efficacité » (p. 24).

Cros identifie en effet trois types d'innovation :

• Innovation technique : issue de l'invention, de la recherche comme la majorité des biens de consommation. Il peut s'agir d'une simple amélioration dont l'objet technique ne prend sens que dans son appropriation sociale.

• Innovation technologique : plus complexe. Induit une plus forte conceptualisation. Quand on parle d'Internet, il y a derrière, des objets mais il y a surtout un mode d'organisation sociale. On se centre davantage sur le processus de diffusion sociale et on analyse la conséquence sur les comportements.

• Innovation sociale : moins soumise aux aléas économiques et propose des valeurs alternatives à la société. F. Cros (2009) souligne que « l'innovation en formation peut jouer sur tous ces tableaux à la fois et qu'elle ne signifie rien en elle-même car elle peut contenir toutes les acceptions données aux autres innovations » (p. 581).

Cros propose cinq caractéristiques principales pour définir l'innovation :

Tableau 1 : Caractéristiques de l'innovation.

Source : Cros (2004)

La perspective de la nouveauté	Celle-ci porte sur le contexte et non pas sur le contenu. De plus, elle dépend du point de vue de l'acteur.
Le produit	Il peut être une attestation de l'innovation, mais il ne peut, en aucun cas, en être la garantie.
Le phénomène de changement	L'innovation produit un changement de type conscient, volontaire, intentionnel et délibéré.
L'action finalisée	L'innovation est portée par le désir des innovateurs, c'est-à-dire qu'elle est sous-tendue par des intentions et des valeurs d'amélioration.
Le processus	L'innovation est un phénomène complexe, limité dans le temps (même si parfois celui-ci peut paraître très long) et difficilement prévisible (avec des aléas, des imprévus, des incertitudes). Dès lors, le processus réel est loin d'être celui prévu initialement[4].

Comme le montre le tableau ci-dessus, l'innovation pédagogique s'articule autour de cinq éléments essentiels. Le premier, le « nouveau », désigne l'introduction de nouvelles idées ou approches visant à améliorer ou réinventer les pratiques pédagogiques existantes. Ce « nouveau » doit se distinguer des pratiques antérieures et proposer des solutions originales à des problématiques éducatives. Le deuxième élément, le « produit », fait référence à ce qui est présenté pour la première fois aux étudiants, comme une méthode, un outil numérique, un matériel ou une approche d'apprentissage innovante. Il incarne concrètement l'innovation et modifie l'expérience éducative des étudiants, les rendant plus actifs dans leur apprentissage. Le troisième élément, le « changement », reflète la volonté consciente de l'innovateur de transformer les pratiques existantes. Ce changement ne se limite pas à l'introduction d'une nouveauté ; il s'accompagne d'une réflexion approfondie sur l'efficacité des pratiques antérieures et sur la nécessité de les faire évoluer. Il inclut ainsi un processus de remise en question des méthodes traditionnelles et la recherche d'alternatives visant à améliorer la qualité des apprentissages, l'engagement des étudiants, ainsi que la gestion de la classe. Le quatrième élément, « l'action finalisée », souligne que l'innovation pédagogique doit viser des objectifs clairs et mesurables, tels que la motivation, la collaboration, l'adaptabilité, l'autonomie et le développement de l'esprit critique. L'action finalisée implique que l'innovation ne se contente pas de proposer une nouveauté, mais cherche également à atteindre des résultats tangibles qui contribuent de manière mesurable à l'efficacité des processus d'apprentissage et à la réussite des étudiants. Le cinquième élément, le « processus », met en évidence l'incertitude inhérente à l'innovation. Contrairement aux approches conventionnelles, l'innovation se déploie dans un processus dynamique où les résultats sont incertains, incitant ainsi à expérimenter, à prendre des risques et à s'adapter. Le processus d'innovation devient ainsi une « aventure » éducative, où l'incertitude est un moteur de créativité et de réinvention des approches pédagogiques. Comme le souligne Cros (2017), c'est précisément cette prise de risques qui permet d'expérimenter de nouvelles voies pour transformer durablement les pratiques éducatives.

Il s'agit, selon Huberman (1991), d'une opération dont l'objectif est « de faire installer, accepter et utiliser un changement donné ». Cros parle d'un changement « volontaire et intentionnel » :

« L'innovation est incontestablement un changement, mais pas n'importe lequel. Pour l'innovation, le changement est volontaire, intentionnel et délibéré, c'est-à-dire un changement investi d'une certaine attente, choisi en connaissance de cause, à un moment délibéré et inscrit dans un processus de développement du désir de transformer la formation. La motivation de

l'innovateur est fondamentale ce qui d'ailleurs conduit souvent cet enseignant à s'investir, sans compter son temps, son énergie, au risque parfois d'y laisser sa santé. Il devient alors parfois un militant » (Cros & Broussal, 2020, p. 31).

Le concept « innovation » peut être utilisé pour désigner des transformations de programmes d'enseignement, d'organisations institutionnelles ou de pratiques, à travers l'idée d'un « agir innovationnel » qui traverse les cadres comme une sorte d'état d'esprit partagé (Cros, 2007). Béchard et Pelletier (2004), modélisent ainsi cinq niveaux : environnemental (autour de l'institution), institutionnel, organisationnel (celui du département ou du service en charge de l'activité), opérationnel (celui de la classe), individuel (professeurs et étudiants). Huberman (1973) a fait la différence entre les innovations qui introduisent des changements techniques (par exemple, l'introduction des TIC), des changements conceptuels (par exemple, l'introduction de nouveaux cours, de nouveaux programmes et méthodes d'enseignement) et des changements dans les relations interpersonnelles (par exemple, l'introduction de l'apprentissage par problèmes). Stoller (1995) avance qu'un programme innovant peut à la fois inclure des innovations technologiques, curriculaires et pédagogiques.

En somme, l'innovation pédagogique fait référence à de nouvelles méthodes et pratiques visant à améliorer les apprentissages. La nouveauté, le changement et la création en constituent les principaux traits. Elle cherche à dynamiser l'éducation, à rendre l'apprentissage plus efficace et à mieux préparer les étudiants pour l'avenir. Elle émerge des difficultés rencontrées et d'une volonté d'adhérer à des valeurs, en prenant en compte les risques inhérents à cette démarche. Pour Ph. Meirieu (2017), « Innover en contexte scolaire, c'est inventer des modèles et des outils pour résoudre des problèmes qui émergent dans une ambition éducative » (p. 3).

2- Les spécificités d'un programme pédagogique innovant :

Pour l'enseignement supérieur, Béchard et Pelletier (2001) soulignent que les innovations pédagogiques « sont souvent décrites comme tout ce qui ne relève pas de l'enseignement magistral, méthode encore utilisée par une très grande majorité de professeurs ». Ils mentionnent que l'innovation est pédagogique lorsqu'elle « cherche à améliorer substantiellement les apprentissages des étudiants en situation d'interaction et d'interactivité» (p. 133).

L'innovation pédagogique, selon la dynamique enseignement-apprentissage, est perçue autrement, notamment quand elle se conjugue avec l'approche-programme, laquelle se

reconnaît dans l'ensemble des activités de formation d'un cursus ou dans une partie importante de ces activités (Bédard & Béchard, 2009 ; Lison, 2011).

« Qu'il soit question de méthode des cas, d'apprentissage par problèmes, d'approche par projets ou d'autres formes de changement, la notion d'innovation pédagogique prend un sens distinctif lorsqu'elle se conjugue avec l'approche programme dans une réflexion touchant l'ensemble ou une partie importante des activités de formation (cours, stages, laboratoires, etc.). Lorsque cela se produit, il est alors possible de qualifier le programme d'innovant » (Bédard & Béchard, 2009, p. 38).

Pour Prégent, Bernard et Kozanitis (2009), l'approche-programme peut être vue comme l'antonyme de l'approche-cours parce que, si les gestes d'enseignement des professeurs peuvent être identiques, il s'agit d'une toute autre dynamique. Forcier (1991) décrit l'approche-programme comme « une façon d'envisager les activités de formation offertes aux élèves […] dans une perspective holiste et systémique où tous les intervenants et toutes les intervenantes participent sciemment et de façon concertée à la réalisation d'une œuvre commune, la formation des élèves inscrits dans le programme » (p. 23).

A son tour, Dorais (1990) met l'accent sur l'importance de « la cohérence de l'activité éducative, de façon à favoriser l'intégration des apprentissages, c'est-à-dire la meilleure formation possible et non seulement l'accumulation de connaissances sans lien » (p. 38). Lison, Bédard, Beaucher et Trudelle (2014) ont mis en valeur six caractéristiques d'un programme innovant. Ces six propriétés sont le produit d'une étude longitudinale sur 11 programmes à travers le Canada. Elles sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Caractéristiques d'un dispositif innovant.

Source : (Lison, et al., 2014)

	Caractéristiques
Dispositif curriculaire innovant en enseignement supérieur	Enseignement centré sur l'étudiant
	Contextualisation des apprentissages
	Réduction du cloisonnement disciplinaire
	Évaluation cohérente avec l'esprit de l'innovation
	Accent curriculaire sur le transfert des apprentissages
	Collégialité entre les professeurs

Le tableau ci-dessus montre clairement que la première caractéristique d'un programme innovant réside dans un enseignement centré sur l'étudiant. Pour Lison et al. (2014), un programme innovant repose nécessairement sur un enseignement qui privilégie l'apprentissage de l'étudiant plutôt que l'enseignement lui-même (Barr & Tagg, 1995 ; Lison, 2011).

La deuxième caractéristique d'un programme innovant est l'accent mis sur la contextualisation des apprentissages. L'enseignant propose des situations d'apprentissage réalistes afin que les étudiants puissent comprendre la complexité des situations professionnelles qu'ils rencontreront.

La réduction du cloisonnement disciplinaire est la troisième caractéristique d'un programme innovant. Le découpage de la plupart des programmes en cours disciplinaires en est d'ailleurs un bon exemple (Katyal & Fai, 2010 ; Maulini & Perrenoud, 2009). Dès lors, si l'on veut réellement réduire le cloisonnement disciplinaire, il faut repenser le programme dans son ensemble dans une perspective d'intégration et de complémentarité des disciplines.

L'évaluation cohérente avec l'esprit de l'innovation est la quatrième caractéristique. La question de l'évaluation se révèle souvent comme étant fort sensible. D'une part, l'évaluation s'inscrit parfois dans des contraintes fortes (ex. concours, examen national) et, d'autre part, elle est encore considérée, dans la majorité des cas, comme en dehors de l'enseignement et de l'apprentissage.

La cinquième caractéristique constitue le transfert des apprentissages. Actuellement, force est de reconnaître que les formations sont souvent organisées et vécues comme un agglomérat de connaissances qui ne fournissent pas aux étudiants un cadre d'action cohérent. En ce sens, plusieurs auteurs, dont Pan, Lau et Lai (2010), constatent que les étudiants ont des difficultés à faire des liens entre la théorie et la pratique.

La sixième caractéristique d'un programme innovant réside dans la collégialité entre les enseignants et le partage de leur savoir-faire pédagogique. En effet, si une approche programme est mise en place, cette caractéristique devient incontournable (Prégent, Bernard & Kozanitis, 2009).

3- Le pacte de l'ESRI : une initiative stratégique pour promouvoir l'innovation et l'excellence dans l'enseignement supérieur au Maroc.

Le secteur de l'éducation au Maroc, et particulièrement l'enseignement supérieur, traverse une crise systémique persistante. Cette situation est largement partagée par des experts et des diplômés qui se retrouvent sans perspective professionnelle. En effet, une formation qui ne mène à aucun débouché expose les diplômés au chômage et à l'exclusion sociale. Par ailleurs, le manque d'adéquation entre les programmes académiques et les besoins réels du marché du travail, l'inefficacité des mécanismes d'orientation professionnelle et l'inégalité d'accès à l'enseignement supérieur exacerbent cette crise. De plus, la faible employabilité des diplômés, liée à des formations théoriques souvent déconnectées des compétences pratiques, constitue une autre difficulté majeure. Ces problématiques sont mises en évidence dans des rapports d'organisations internationales, comme ceux de l'UNESCO et de la Banque mondiale, ainsi que dans ceux du Conseil supérieur de l'enseignement.

Face à cette crise, le Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS), dans le cadre de sa vision stratégique, affirme qu'il est essentiel et urgent d'« encourager toutes les initiatives des acteurs éducatifs cherchant à innover pour améliorer la qualité de l'École et des formations » (CSEFRS, 2015). Dans cette perspective, de nombreuses propositions ont émergé, notamment en faveur de l'adoption de pédagogies actives, du tutorat, ainsi que d'approches hybrides ou en ligne, afin de mieux répondre aux exigences du marché du travail et de prévenir l'échec académique.

Actuellement, le système d'enseignement supérieur au Maroc subit une phase de réformes profondes et ambitieuses, destinées à transformer l'ensemble du secteur. Ces réformes, d'une ampleur significative, sont impulsées par la volonté de moderniser le système éducatif afin de répondre aux défis actuels et futurs, tout en renforçant sa compétitivité à l'échelle internationale. Elles s'inscrivent dans une dynamique de transformation visant à adapter l'enseignement supérieur marocain aux évolutions mondiales, en plaçant l'innovation, la qualité de la recherche et l'employabilité des diplômés au cœur des priorités.

Les responsables du système éducatif marocain sont certainement préoccupés par l'introduction de mesures innovantes dans le processus éducatif (Ezzaki, 2018). Cet argument se traduit par des interventions telles que :

- La création d'un centre dédié au renouvellement continu de la pratique pédagogique, en l'occurrence le CNIPE.
- La mise en place du concours national des enseignants innovants, une initiative ayant pour objectif d'encourager la créativité et l'innovation, tout en élargissant le

réseau des enseignants novateurs au sein des seize académies régionales d'éducation et de formation.

- L'organisation de conférences et de débats académiques axés sur le thème de l'innovation, visant à analyser son rôle et son implantation dans les établissements éducatifs. Cette initiative met en lumière l'engagement des acteurs éducatifs face à la nécessité d'adopter et de promouvoir ce phénomène émergent dans le cadre des réformes en cours.
- La promotion de la publication de travaux de recherche liés à la recherche scientifique et à l'innovation pédagogique.

Dans le but d'inaugurer une nouvelle ère de progrès et de modernisation de nature à propulser la qualité et l'efficience de l'écosystème de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (ESRI) et à en faire un levier d'accélération de la trajectoire de développement de notre pays, le Ministère annonce le lancement du Plan National d'Accélération de la Transformation de l'Écosystème de l'ESRI (PACTE ESRI, 2030). Ce pacte a pour objectif principal de mobiliser l'ensemble des acteurs pour préparer des générations capables de relever les défis futurs et apporter des solutions intelligentes qui contribueront au développement Socio-économique de notre Pays, à son rayonnement international et au progrès de l'Humanité. Il met l'accent sur cinq piliers stratégiques principaux qui sont l'excellence académique, la recherche scientifique, l'excellence opérationnelle, la gouvernance, ainsi que les territoires de l'innovation. Porté par trois leviers principaux d'opérationnalisation à savoir la transformation numérique, l'adaptation du cadre réglementaire et la mobilisation des partenariats et des opportunités de coopération à l'échelle nationale et internationale. Le pacte est axé sur un socle de valeurs fortes, permettant de mobiliser les acteurs et les fédérer autour d'une vision commune partagée. Ces valeurs consacrent la transparence, l'éthique, l'excellence, la résilience par la capacitation, l'équité et l'égalité des chances ainsi que l'ouverture. Cette réforme prévoit plusieurs nouveautés dans le but d'améliorer les systèmes LMD (Licence Master Doctorat). Une amélioration qui passera par les étapes suivantes :

- Accentuation des filières des power skills.
- Inclusion des diplômes de maitrise linguistique et digitale.
- Encouragement de l'enseignement hybride.
- Promotion de la mobilité nationale et internationale en vue de booster la recherche scientifique.

- Formation d'une nouvelle génération de doctorants au diapason des normes internationales.
- Lancement de certification en langue anglaise à travers le mémorandum d'entente signé entre le ministère de l'Enseignement supérieur et le British Council.
- Intégration de l'intelligence artificielle dans toutes les spécialités.
- Création des centres d'excellence dans les établissements à accès ouvert. Ce qui va permettre de promouvoir l'excellence et de valoriser le type de formation offerte par ces établissements.

Le pacte de l'ESRI au Maroc représente une réforme systémique qui place l'innovation au centre de ses préoccupations afin de moderniser l'enseignement supérieur et de renforcer la recherche scientifique. Lancée en 2021, cette réforme vise à former des dirigeants et des entrepreneurs innovants, capables de relever les défis de demain grâce à la recherche et à l'entrepreneuriat. Le renforcement de la recherche scientifique et la promotion d'une culture de l'innovation sont au cœur de cette stratégie de développement, permettant de placer le Maroc sur la voie de l'excellence académique et de la compétitivité dans un monde globalisé, où la connaissance et la créativité sont les moteurs de la croissance. Ainsi, le pacte de l'ESRI devient un levier essentiel pour doter le Maroc d'un système éducatif adapté aux enjeux actuels et futurs, capable de former des talents aptes à s'adapter aux évolutions technologiques et aux besoins d'un marché du travail en constante mutation, tout en renforçant la position du pays sur la scène internationale.

4- Panorama des projets innovants dans les universités marocaines : état des lieux

Depuis quelques années, l'enseignement supérieur au Maroc traverse une étape charnière. Il s'apprête à amorcer une nouvelle ère dans son évolution académique, afin de mieux répondre aux enjeux sociaux, structurels et économiques posés par la mondialisation, le développement technologique et les attentes du marché du travail. Ces transformations visent principalement à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, à renforcer la compétitivité du système éducatif et à favoriser l'excellence académique, tout en préparant les étudiants aux réalités professionnelles de demain. Voici un aperçu des principales innovations pédagogiques qui façonnent aujourd'hui l'enseignement supérieur marocain :

4-1- La classe inversée (Flipped Classroom) :

La classe inversée est une approche pédagogique innovante qui permet de réaménager le temps en classe, en le consacrant aux travaux pratiques, aux discussions et aux études de cas. Elle permet ainsi de maximiser l'interactivité et l'engagement des étudiants, en mettant l'accent sur l'application des connaissances plutôt que sur leur simple transmission. Lage, Platt et Treglia (2000) affirment que « l'inversion de la salle signifie que tout ce qui est traditionnellement fait en classe est fait à la maison, tandis que ce qui est fait à la maison est fait en classe, et vice versa » (p. 32). Cette méthode repose principalement sur l'utilisation des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement), qui facilitent l'accès à des ressources pédagogiques variées en ligne et permettent une plus grande flexibilité d'apprentissage. Elle transforme le rôle de l'enseignant, qui devient davantage un facilitateur et un guide, et celui de l'étudiant, qui prend une part active et autonome dans la construction de son savoir. Au Maroc, ce modèle pédagogique prend une place de plus en plus importante dans l'enseignement supérieur. Il présente de nombreux avantages en termes d'autonomie, de collaboration et de personnalisation de l'apprentissage. Cependant, il nécessite des investissements dans la formation des enseignants et la garantie d'un accès équitable à ces ressources pour tous les étudiants.

4-2 - L'enseignement hybride (Blended Learning):

L'enseignement hybride constitue une véritable opportunité pour moderniser et dynamiser l'enseignement supérieur au Maroc. Cette approche pédagogique combine des méthodes d'apprentissage traditionnelles et modernes. L'un des principaux avantages de l'enseignement hybride est la flexibilité qu'il offre ; les étudiants peuvent accéder à des ressources pédagogiques en ligne, suivre des modules à leur propre rythme et organiser leur emploi du temps selon leurs besoins, tout en bénéficiant de moments d'interaction en face-à face pour des activités pratiques et collaboratives. Il repose sur l'idée d'adaptabilité, en combinant interactions en présentiel et activités en ligne, tout en tirant parti des technologies éducatives. Plusieurs universités marocaines, notamment à Rabat, Casablanca et Marrakech, ont intégré des plateformes de e-learning, telles que Moodle et Google Classroom, pour faciliter l'accès au contenu pédagogique à distance tout en maintenant l'interaction avec les enseignants. Ces plateformes permettent aux étudiants de suivre leurs cours à distance, de participer à des forums de discussion, de réaliser des évaluations en ligne, et de recevoir un feedback instantané, tout en restant connectés à la communauté académique. L'enseignement hybride ouvre des perspectives intéressantes pour l'évolution de l'enseignement supérieur au Maroc, notamment

en matière d'inclusivité, d'innovation pédagogique et d'adaptation aux besoins des étudiants du XXIe siècle. Il représente ainsi un levier de transformation pour un système éducatif plus moderne, plus interactif et plus accessible.

4-3- La gamification (Gamification) :

En éducation, la gamification, ou ludification, consiste à intégrer des éléments de jeu dans les processus d'apprentissage, tels que la compétition, les badges, les récompenses ou des missions à accomplir. L'objectif est de rendre l'apprentissage plus motivant, interactif et engageant, transformant ainsi l'expérience éducative en un parcours dynamique. L'utilisation des TICE enrichit cette approche en facilitant l'accès aux outils numériques qui soutiennent les mécanismes de gamification, tels que les plateformes en ligne, les applications mobiles et les jeux sérieux. Ces technologies offrent flexibilité et accessibilité, permettant aux étudiants de participer à des défis ludiques, où qu'ils soient, favorisant ainsi un apprentissage autonome. Cette méthode stimule l'implication des étudiants en leur offrant des défis clairs et favorise la coopération via des outils collaboratifs. En renforçant l'interaction et le travail d'équipe, la gamification développe des compétences essentielles comme la résolution de problèmes, la pensée critique et la gestion du temps. De plus, elle permet un retour immédiat sur les performances des étudiants, facilitant le suivi de leur progression et réduisant l'anxiété des évaluations traditionnelles. En définitive, cette approche, soutenue par les TICE, rend l'apprentissage plus attrayant et accessible, tout en soutenant le développement des compétences académiques et personnelles.

4-4- L'apprentissage par projet (Project-based learning) :

L'apprentissage par projet est une approche pédagogique active qui place l'étudiant au centre de son propre apprentissage, en le confrontant à des projets concrets et souvent collaboratifs. Cette méthode permet aux étudiants d'appliquer leurs connaissances théoriques dans des contextes réels, favorisant ainsi une meilleure compréhension et une maîtrise plus approfondie des concepts. S'inscrivant dans une démarche socioconstructiviste, l'apprentissage par projet encourage les interactions entre pairs, sous la supervision de l'enseignant, afin de favoriser une co-construction des savoirs. Il peut se présenter sous diverses formes, telles que des projets interdisciplinaires, qui relient plusieurs domaines de connaissance, ou des projets spécifiques à une discipline particulière. Cette approche vise plusieurs objectifs : le développement de compétences pratiques et transversales, le renforcement de l'autonomie et de la responsabilité

des étudiants, l'amélioration de leurs compétences en travail collaboratif, ainsi que l'encouragement de la réflexion critique, à l'innovation et à la créativité. De plus, elle prépare les étudiants à faire face à des défis complexes et à travailler dans des environnements professionnels, en les incitant à prendre des initiatives et à résoudre des problèmes de manière autonome et collective.

Conclusion :

Nous avons entrepris une réflexion approfondie sur les politiques en matière d'innovation pédagogique dans le domaine de l'enseignement supérieur au Maroc. Les résultats mettent en lumière un tournant majeur dans la transformation du système éducatif, désormais orienté vers une nouvelle ère académique pour répondre aux défis du XXIe siècle. Conscient de l'importance de former des citoyens compétents pour affronter les enjeux actuels liés à la mondialisation, à la révolution numérique et à la rapide évolution des technologies, le Maroc a entrepris plusieurs réformes ambitieuses visant à moderniser ses méthodes d'enseignement et ses stratégies d'apprentissage. Ces réformes ne se contentent pas d'améliorer la qualité de l'enseignement, mais cherchent également à aligner la formation des étudiants avec les besoins d'un marché du travail de plus en plus globalisé et numérisé.

Ce travail nous a permis de dresser un panorama des politiques innovantes mises en place au sein de l'université marocaine, en mettant en évidence les transformations majeures qui ont marqué l'évolution de l'enseignement supérieur ces dernières années. Parmi les actions les plus notables, l'introduction de plateformes d'apprentissage en ligne s'est révélée être un levier essentiel, permettant aux étudiants de suivre des cours à distance, diversifier leurs sources d'apprentissage et interagir avec leurs enseignants et pairs, sans contraintes géographiques. Cette évolution a non seulement facilité l'accès à une éducation flexible, mais a aussi enrichi l'expérience pédagogique en offrant de nouvelles opportunités d'apprentissage. Parallèlement, l'intégration de la pédagogie active dans les établissements d'enseignement supérieur a favorisé l'essor de méthodes pédagogiques plus participatives, telles que l'apprentissage par projet, les études de cas, les travaux de groupe et la classe inversée. Ces approches ont contribué à développer un apprentissage plus autonome et collaboratif, centré sur l'étudiant, tout en rendant l'enseignement plus interactif et en phase avec les exigences du monde professionnel. Ainsi, ces nouvelles approches novatrices ont joué un rôle clé dans la modernisation du système

éducatif marocain, en réponse aux évolutions rapides de la société et du marché du travail. Elles témoignent de la volonté du pays non seulement de réagir face aux défis contemporains, mais aussi de préparer activement les étudiants à un avenir où les compétences numériques et la mobilité internationale seront cruciales. De plus, ces initiatives ont renforcé l'accès équitable à une éducation de qualité, facteur déterminant pour la formation de citoyens éclairés et compétents.

Les limites de cette recherche résident dans le fait qu'elle n'a pas exploré de manière exhaustive les effets concrets des réformes en termes de résultats académiques, de taux de diplomation et d'insertion professionnelle des diplômés. Il serait essentiel, à l'avenir, de mener des études longitudinales pour évaluer l'impact réel de ces réformes sur l'employabilité des jeunes diplômés, afin de déterminer si elles favorisent ou non une meilleure adéquation entre la formation reçue et les besoins du marché du travail. L'objectif est de comprendre dans quelle mesure ces réformes contribuent non seulement à l'acquisition de savoirs théoriques, mais aussi à la consolidation de compétences pratiques et transversales, essentielles à la réussite professionnelle. Il sera également crucial de s'interroger sur leur capacité à préparer les diplômés aux exigences du monde professionnel, en particulier dans un contexte économique et technologique en perpétuelle mutation. Une attention particulière devra aussi être accordée à la manière dont ces réformes contribuent à développer chez les étudiants des compétences d'adaptation et de résilience, leur permettant ainsi de faire face à des carrières marquées par des transformations rapides et continues. Dès lors, dans quelle mesure ces réformes peuvent-elles être réévaluées et ajustées au fur et à mesure de leur mise en œuvre, afin de garantir leur alignement non seulement avec les dynamiques du marché du travail actuel, mais aussi avec les évolutions sociales et environnementales futures, ainsi qu'avec les nouvelles exigences du monde professionnel ?

Une telle démarche permettrait de prendre en compte des variables complexes, telles que les inégalités sociales et géographiques, les différences entre disciplines, ainsi que les facteurs externes influençant l'employabilité. Au Maroc, ces inégalités sont particulièrement marquées par une fracture entre les grandes villes et les zones rurales, où les étudiants n'ont pas toujours accès aux mêmes ressources, qu'il s'agisse d'infrastructures éducatives, d'opportunités d'apprentissage ou de réseaux professionnels. Les étudiants issus de ces régions peuvent se retrouver désavantagés, non seulement dans l'acquisition des compétences académiques, mais

aussi dans leur accès aux stages, aux emplois et aux formations complémentaires qui renforcent leur employabilité. Dans ce cadre, la question de l'intégration de l'innovation pédagogique devient cruciale. En effet, comment les approches pédagogiques innovantes, telles que l'utilisation des technologies numériques, l'apprentissage hybride ou les pédagogies actives, peuvent-elles être adaptées et mises en œuvre dans des contextes où l'accès aux ressources et aux infrastructures reste limité ? Comment garantir que ces innovations ne viennent pas creuser encore davantage l'écart entre les étudiants issus des zones rurales et ceux des grandes villes, mais qu'elles contribuent au contraire à réduire les inégalités en offrant des opportunités d'apprentissage plus accessibles et équitables ?

Bibliographie :

Adamczewski, G. (1996). La notion d'innovation : Figures majeures et métaphores oubliées. Dans F. Cros & G. Alter (Éds.), L'innovation en éducation et en formation (p. 1). Bruxelles : De Boeck.

ALTER, N. (2000). L'innovation ordinaire. Paris : PUF Quadrige.

Barr, R. B., & Tagg, J. (1995). From teaching to learning: A new paradigm for undergraduate education. Change, 27(6), 13–25.

Baumgartner, E., & Ménard, P. (1996). Dictionnaire étymologique et historique de la langue française. Paris : Le Livre de Poche.

Béchard, J. P. (2001). L'enseignement supérieur et les innovations pédagogiques : Une recension des écrits. *Revue des Sciences de l'Éducation, 27*(2), 257–281.

Bédard, D., & Béchard, J. P. (2009). L'innovation pédagogique dans le supérieur : un vaste chantier. Dans D. Bédard & J. P. Béchard (Éds.), Innover dans l'enseignement supérieur (p. 1–20). Paris : Presses Universitaires de France.

Béchard, J., & Pelletier, P. (2004). Les universités traditionnelles : à l'heure des innovations pédagogiques? Gestion, 29(1), 48–55.

Biloa Fouda, C. N., Kuate Kaptue, T. L., & Owona, M. D. (2024). Pratiques de l'innovation shanzhaï et entrepreneuriat local au Cameroun : Cas de quelques TPE informelles de la ville de Douala.

Boiron, M. (2005). L'innovation en question(s). FDM, janvier-février 2005, n° 337.

Bourdieu, P. (1997). La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement. Paris : Minuit.

Cros, F., & Adamczewski, G. (Éds.). (1996). L'innovation en éducation et en formation. Bruxelles : De Boeck.

Cros, F. (1997). L'innovation en éducation et en formation. Revue française de pédagogie, 118(1), 127–156.

Cros, F. (Dir.). (2007). L'agir innovationnel : entre créativité et formation. Bruxelles : De Boeck.

Cros, F. (2009). Innovation et formation. Paris : PUF.

Cros, F. (2017). Innovation et société, le cas de l'école. Londres : ISTE éditions.

Cros, F., & Broussal, D. (2020). Innovation - Changement : enjeux et méthodes pour la recherche en éducation. Les Cahiers du CERFEE, 22.

CSEFRS. (2015). Vision stratégique de la réforme 2015-2030 pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion. Maroc : Publication du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique.

Commission européenne. (2018). Rapport de la Commission européenne sur l'éducation (Éducation et formation 2020 : Une vision pour une éducation de qualité dans une société en mutation). Bruxelles : Commission européenne.

Diderot, D. (1992). Pensées philosophiques (Garnier, Éd.). Paris : Garnier.

Dorais, S. (1990). Réflexion en six temps sur l'approche-programme. Pédagogie collégiale, 4(1), 37–41.

Ezzaki, A. (2018). Enseignement créatif : L'innovation pédagogique à la portée des enseignants au Maroc, Colloque International sur « l'Innovation Pédagogique », Ministère de l'Enseignement national, Rabat 28-30 septembre, 2017.

Forcier, P. (1991). « Évaluation » dites-vous ? Non, « assessment ». Pédagogie collégiale, 4(3), 36–39.

Gather Thurler, M. (2000). Innover au cœur de l'établissement scolaire. Paris : ESF Éditeur.

Gather Thurler, M. (2004). Stratégies d'innovation et place des acteurs. Dans J.-P. Bronckart & M. Gather Thurler (Éds.), Transformer l'école (p. 99–115). De Boeck.

Groccia, J. (2010). Why faculty development, why now? Dans A. Saroyan & M. Frenay (Éds.), Building Teaching Capacities in Higher Education. A Comprehensive International Model (p. 1–20). Sterling, VA : Stylus.

Huberman, M. A. (1973). Comment s'opèrent les changements en éducation : contribution à l'étude de l'innovation.

Huberman, M. (1991). La vie des enseignants : évolution et bilan d'une profession. Revue française de pédagogie, volume 97, 1991.

Katyal, K. R., & Fai, P. M. (2010). Paradigms, perspectives and dichotomies amongst teacher educators in Hong Kong. Journal of Education for Teaching, 36(3), 319–332. https://doi.org/10.1080/02607476.2010.497395

Lage, M. J., Platt, G. J., & Treglia, M. (2000). Inverting the Classroom: A Gateway to Creating an Inclusive Learning Environment. The Journal of Economic Education, 31(1), 30– 43.

Lemaître, D. (2015). Comment l'enseignement supérieur discipline-t-il les savoirs aujourd'hui? L'influence utilitariste sur l'organisation disciplinaire. Dans A. Gorga & J.-P. Leresche (Éds.), Disciplines académiques en transformation : Entre innovation et résistance (p. 151–163). Paris : Éditions des archives contemporaines.

Le Petit Robert. (2014). Le Nouveau Petit Robert de la langue française (2014). Paris : Dictionnaires Le Robert.

Lison, C. (2011). *Programmes innovants en formation des enseignants du secondaire : perceptions, conceptions et pratiques* (Thèse de doctorat, Université de Sherbrooke). *ProQuest Dissertations & Theses Global*. https://www.proquest.com/dissertations-theses/programmes-innovants-en-formation-des-enseignants/docview/NR89640

Lison, C., & Jutras, F. (2014). Innover à l'université : penser les situations d'enseignement pour soutenir l'apprentissage. Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur, 30(1). https://doi.org/10.4000/ripes.769

Lison, C., Bédard, D., Beaucher, C., & Trudelle, D. (2014). De l'innovation à un modèle de dynamique innovationnelle en enseignement supérieur. Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur, 30. https://journals.openedition.org/ripes/77

Martial, D, Bé-RAMMAJ, M, (2003), Rénovation pédagogique et développement professionnel des enseignants en Afrique subsaharienne, en ligne sur le site de l'ADEA : http://www.adeanet.org/adea/biennial2003/papers/4A_synthesemartial_f_final.pdf.

Maulini, O., & Perrenoud, P. (2009). La structuration des savoirs dans un curriculum de formation professionnelle. Dans R. Étienne, M. Altet, C. Lessard, L. Paquay & P. Perrenoud

(Éds.), L'université peut-elle vraiment former les enseignants ? Quelles tensions ? Quelles modalités ? Quelles conditions ? (p. 55–76). Bruxelles : De Boeck.

Meirieu, P. (2017). Pédagogie et innovation : l'école, ses finalités et ses acteurs. Consulté le 05 mai 2017 sur : https://www.meirieu.com/ARTICLES/pedagogie_innovation_finalites.pdf Michel, M. (1850). Les Essais. Paris.

Pan, N., Lau, H., & Lai, W. (2010). Sharing e-Learning Innovation across Disciplines: An Encounter between Engineering and Teacher Education. Electronic Journal of e-Learning, 8(1), 31–40.

Perrenoud, P. (2002). Réformes scolaires et formation initiale des enseignants : une introuvable synchronisation. Dans M. Carbonneau & M. Tardif (Éds.), Les réformes en éducation, leurs impacts sur l'école et sur la formation des maîtres (p. 145–162). Sherbrooke, QC : Éditions du CRP.

Prégent, R., Bernard, H., & Kozanitis, A. (2009). *Enseigner à l'université dans une approche programme*. Montréal, QC: Presses internationales Polytechnique.

Piaget, J. (1972). Psychology and Epistemology: Towards a Theory of Knowledge. New York: Viking Press.

Rechidi, N., Bennani, H., Nafzaoui, M. A., Benazzou, L., & Hilmi, Y. (2020). L'intégration pédagogique des TIC à l'épreuve de la crise covid-19 : Quels enseignements à tirer ? *Revue internationale du chercheur, 1*(2).

Schumpeter, J. A. (1942). Capitalism, Socialism and Democracy. Harper & Row. Talbi, M. (2018). Enseignement supérieur au Maroc : L'université à l'épreuve du développement économique de la société.

Talbi, M. (2018). *Enseignement supérieur au Maroc : L'université à l'épreuve du développement économique de la société*.

Tremblay, D. G. (2007). L'innovation continue : Les multiples dimensions du processus d'innovation technologique et organisationnelle. Québec: TÉLUQ.